

MENU PREMIÈRE- TERMINALE LMD**1. Tableau récapitulatif des menus EPS pour les classes de première et terminale.**

Groupe			
Menu 1	DEMI FOND	ACROSPORT	TENNIS DE TABLE
Menu 2	DANSES	ULTIMATE	NATATION EN DUREE
Menu 3	DEMI FOND	ACROSPORT	BASKET

2. Choix des menus

Le choix des menus EPS se fait en ligne (voir lien ci-dessous). Il doit se faire après concertation entre les parents et les élèves. Ce choix doit s'opérer en tenant compte des capacités et du potentiel de l'élève. Trois activités sont proposées par menu. Les parents et les élèves doivent adopter une meilleure stratégie de choix permettant à l'élève d'avoir un résultat annuel satisfaisant voir excellent. Il serait approprié de tenir compte des inaptitudes partielles dans le choix des menus.

Un **seul choix de menu** sur les trois proposés sera retenu et **validé pour toute l'année**. L'élève a la possibilité de modifier son choix autant de fois que possible. Cependant à la fermeture de la session de validation des choix prévue pour **le dimanche 08 septembre 2024**, seule la dernière modification sera prise en compte et validée par l'équipe pédagogique EPS.

<https://framaforms.org/choix-du-menu-eps-classes-de-premieres-et-terminales-1630945727>

3. Tenue EPS

Les élèves doivent avoir des tenues correctes :

- T-shirt du lycée ;
- Collant dépassant les genoux ou arrivant à la cheville (pas de collant mi-cuisse) ;
- Short dépassant les genoux ;
- Chaussures de sport type running, basket ou tennis (valable pour la natation).

4. Dispenses

Pour les classes de premières et de terminales, seuls les certificats médicaux délivrés par le médecin conseil auprès du consulat de France, référent du centre d'examen, le **Docteur VANIE Centre Médical Le Bélier, Bd Giscard d'Estaing (Tel : 27 21 26 26 86)** sont valables pour justifier une inaptitude totale ou partielle en contrôle continu et pour les examens du BAC. Les certificats médicaux doivent être déposés en début d'année auprès de la vie scolaire et une copie remise au professeur.

Tous les élèves inaptes participent au cours d'EPS, sauf recommandation particulière du médecin de l'ambassade. Les élèves inaptes doivent choisir obligatoirement un menu et feront l'objet d'une évaluation adaptée qui comptera pour le bulletin.

5. Absences

Toutes les absences doivent être justifiées auprès de la vie scolaire et du professeur.